

Avis de constitution

SOCIETE « BLUE MAGIC CORPORATION » en abrégé « B.M.C »

Siège Abidjan, cocody, anono non loin de l'école
primaire catholique d'Anono., Lot 571, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLUE MAGIC CORPORATION » en
abrégé « B.M.C »

Objet : Vente de matériel informatique, Commerce
général; Cybercafé, Formations / consulting; Diverses
prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, cocody, anono non loin de l'école
primaire catholique d'Anono., Lot 571, Ilot 57

Dirigeant(s) M N'DRI ATCHOUE WILSON BERNARD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02508 du 11/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14537/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

